DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 4 novembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Alice MOREL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2013/786 - Fonctionnement des collèges publics ***- 3126***
Dotations de fonctionnement complémentaires 2013

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 140 558,86 €, dont :

- 45 000 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2013 en faveur des collèges suivants :
. ACHENHEIM : 5 000 €
. DETTWILLER : 4 000 €
. DIEMERINGEN : 15 000 €
. DRUSENHEIM : 2 000 €
. ESCHAU : 2 000 €
. HERRLISHEIM : 6 000 €
. SUNDHOUSE : 11 000 €

- 12 273,81 € au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain engagés par les collèges suivants :
. STRASBOURG "Esplanade" (année 2012) : 4 512,42 €
. STRASBOURG "Hans Arp" (2e semestre 2012) : 4 586,26 €
. STRASBOURG "Louis Pasteur" (2e semestre 2012) : 3 175,13 €

- 2 294 € au collège "Le Ried" à BISCHHEIM, au titre des frais supplémentaires occasionnés par l'accueil d'adolescents handicapés dans le cadre d'une convention conclue avec l'Association des amis et parents de l'enfance inadaptée (AAPEI), pour un effectif de 37 élèves pour l'année scolaire 2012/2013

- 1 054 € au collège "Grégoire de Tours" à MARLENHEIM, au titre de la régularisation de la dotation "euro/élève" 2013

- 13 190 € pour couvrir les frais de transport des élèves demi-pensionnaires des collèges ci-après durant la période de janvier à juillet 2013 :
. HAGUENAU "Foch : 6 846 €
. STRASBOURG "Lezay Marnésia" : 6 344 €

- 2 499,60 € pour couvrir les frais de déménagement dans les collèges suivants :
. HAGUENAU "Foch" : 586 € (mobilier et matériel scolaires dans les nouveaux bâtiments)
. SELESTAT "Jean Mentel" : 1 913,60 € (gestionnaire et agent de maintenance dans leurs logements de service rénovés)

- 1 674,45 € au collège "Jean Mentel" à SELESTAT, pour le nettoyage de fin de chantier des nouveaux locaux par une association d'insertion

- 885 € au collège de LA BROQUE pour couvrir les frais de transport des élèves qui se sont rendus le 20 septembre 2013 à la fête de la gastronomie à l'hostellerie "La Cheneaudière" à COLROY-LA-ROCHE

- 725 € au collège de DRULINGEN pour couvrir les frais de transport des élèves qui se sont rendus au Château du Haut-Koenigsbourg, dans le cadre du Prix du Conseil Général pour les "Collégiades 2013"

- 7 600 € aux collèges figurant au tableau joint en annexe 1, au titre du fonctionnement des sections sportives pour l'année scolaire 2013/2014

- 11 882 € aux collèges figurant au tableau joint en annexe 2, pour financer leurs ateliers de pratique artistique au titre de l'année scolaire 2013/2014

- 1 371 € au titre de la participation du Département au projet d'éducation artistique "Quand l'architecture devient paysage" mené dans les collèges suivants pour l'année scolaire 2013/2014 :
. DIEMERINGEN : 457 €
. DRULINGEN : 457 €
. SARRE-UNION : 457 €

- 24 400 € pour l'équipement en matériel de reprographie des collèges suivants :
. BISCHWILLER "Saut du lièvre" : 8 500 €
. STRASBOURG "Robertsau" : 3 400 €
. TRUCHTERSHEIM : 9 000 €
. VILLE : 3 500 €

- 15 710 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
. LA BROQUE : 3 920 € (réparation du lave-vaisselle de la demi-pension)
. HOERDT : 2 500 € (matériel de secourisme)
. SARRE-UNION : 2 290 € (réparation du standard téléphonique et du portail de l'établissement)
. WASSELONNE : 7 000 € (matériel pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive).

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès cette délibération rendue exécutoire.

La commission permanente décide en outre de la prise en charge à compter du 4 novembre 2013 des frais de transport en autocar des élèves demi-pensionnaires et des commensaux accompagnateurs du collège des Roseaux à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN accueillis au restaurant scolaire du lycée "Le Corbusier" à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

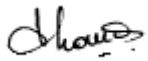

Francine THOMAS

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131104-81417-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 20/11/13